



VILLE DE
LORIENT

PLÉNIÈRE BILAN DES CCQ – 07.12.2023 SYNTHÈSE DES TABLES RONDES

Éléments de contexte

Créés par délibération du 15 octobre 2020, pour une durée de 3 ans, les CCQ arrivent au terme de leur mandat.

Afin de dresser le bilan du dispositif et définir les modalités de leur renouvellement, une réunion plénière de bilan a été organisée le jeudi 7 décembre 2023. Près de 50 conseillers citoyens de quartier ainsi qu'une vingtaine d'habitants ont ainsi pu échanger pour :

- Analyser le dispositif, définir les attentes des citoyens
- Revenir sur les actions menées, les analyser et les valoriser ;
- Définir des pistes d'amélioration, des représentations d'un CCQ idéal

L'analyse des différents échanges a permis de distinguer des consensus, des points d'attention ainsi que des pistes d'évolution du dispositif.

1. Des consensus

- Un dispositif qui crée du lien : entre les habitants, avec les services et les élus, il permet **une relation directe** et une meilleure compréhension du fonctionnement des services.
- Une meilleure connaissance des quartiers : les CCQ ont apprécié de pouvoir mieux connaître leur quartier.
- Un rôle dual de participation et de contribution : des conseillers qui se font le relais des territoires en remontant et transmettant des informations. Ils participent à la vie de la cité.

2. Des points d'attention

- La communication d'informations : faciliter la communication inter-ccq, permettre davantage de retours sur les questions soulevées en réunion CCQ.
- Les missions : difficile compréhension des missions des CCQ et du rôle des membres qui le composent, un sentiment d'action parfois limitée.
- La temporalité : des projets qui se réalisent dans des temps longs.

3. Des idées pour l'avenir

- Mieux se connaître et se faire connaître auprès des habitants : création d'un trombinoscope des membres, réalisation d'une réunion publique en début de mandat, création d'une newsletter des CCQ, permettre une plus grande autonomie des CCQ et renforcement du lien avec la population
- Renforcer les missions de participation et de contributions aux politiques publiques municipales : faciliter une plus grande participation à l'écriture des ODJ des CCQ et assurer une meilleure transmission des informations, en particulier sur les projets d'aménagements urbains.
- Pérenniser les acquis de la première édition : maintenir un « noyau de conseillers de la première édition ».

Afin que le dispositif se consolide et s'améliore, il est ici proposé d'arbitrer les modalités de renouvellement des CCQ autour de quatre thématiques :

1. Le rôle des CCQ
2. La composition des CCQ
3. La durée de mandat
4. Les modalités de candidature

Les éléments restitués ici, sont issus des remarques et constats émis par les conseillers citoyens, lors de la plénière bilan tenue le 7 décembre 2023.